

DEPARTEMENT
TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 081-218102382-20221124-DELIB07-DE

CASTRES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. MOURET Alexis et après convocations régulièrement faites à domicile le 16 novembre 2022.

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	15	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : MOURET Alexis - CANOVAS Françoise - CROS Jérôme VISTE-ESTIEU Muriel - SEGUIER Christian - CARME Cédric - KESZNER Patricia - ALQUIER Jérémy - BERNARD-BERMOND Delphine - GIMENO Nicole - FABRE Claude - GIL COSTA Francisco - VIDAL Alain - MAFFRE Xavier - BETEILLE Martine

Ont donné pouvoir : CATHALA Nicole à Delphine BERMOND NEGRE MAGALI à Jérôme CROS
DURAND Julie à Muriel VISTE-ESTIEU ANTHONY Durand à Xavier MAFFRE

Secrétaire de séance : Jérémy ALQUIER

OBJET : INSTALLATION D'UNE LAVERIE AUTOMATIQUE

Monsieur le Maire expose la demande de Mr Serge BONNET, Responsable commercial chez ME GROUP, d'installer une laverie automatique sur la commune afin de répondre à un service.

L'entreprise s'occupe de la mise en service ainsi que de la maintenance et de toute la gestion de la laverie (stock, caisse etc...).

Un pourcentage de 15% du bénéfice sera reversé à la commune pour compenser les dépenses d'eau et d'électricité, la laverie automatique étant branchée sur des compteurs communaux.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de valider l'installation d'une laverie automatique

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 26 novembre 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le 26 novembre 2022

Le Maire
Alexis MOURET

